

**ANNEXE 21 - DOSSIER DE CANDIDATURE APRES LA TROISIEME
TOURS SUIVANTS 1 (à compter du mardi 7 juillet)
2 (à compter du mardi 1^{er} septembre)**

AFFELNET LYCEE – RENTREE 2026

IDENTIFICATION DU CANDIDAT		SCOLARITÉ D'ORIGINE
N° IDENTIFIANT NATIONAL ÉLÈVE (INE) /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/		<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} générale <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} « prépa-métiers » <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} SEGPA <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} enseignement agricole <input type="checkbox"/> autre :
NOM : PRÉNOM :		
Date de naissance : _/_/___ Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		LV1 : LV2 :
Nom/Prénom du représentant légal :		
Adresse :		
Code postal _/_/___/___ Commune :		
Tél : _/_/___/___/___/___/___/___/___ e-mail :		

VŒUX D'AFFECTATION (* le dispositif MLDS ne peut être demandé qu'au tour supplémentaire 2 du mois de septembre)						
Vœux	2 ^{de} GT ou 2 ^{de} spécifique (l'élève doit obligatoirement faire figurer le ou les lycées de son secteur, par ordre de préférence)	2 ^{de} professionnelle ou 1 ^{ère} année de CAP <i>Précisez la spécialité professionnelle ou la famille métiers</i>	*Dispositif MLDS	Etablissements demandés ou CFA (1)	Demande de dérogation (2)	Code Vœu (à remplir par l'établissement)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

A....., le/...../2026

Signature du représentant légal

Loi informatique et libertés La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit aux élèves et à leur représentant légal un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du Rectorat de Mayotte. Ce droit de rectification ne concerne pas les vœux d'affectation après la date de dépôt des dossiers.